



Allianz Trade Bonding

Cautions de marché - Le garant de la réussite de vos projets



“

AVEC ALLIANZ TRADE,
J'AI FAIT LE CHOIX D'UN NOUVEAU
PARTENAIRE FINANCIER SOLIDE.
AINSI, JE DIVERSIFIE ET OPTIMISE LE
FINANCEMENT DE MON ACTIVITÉ.

ALLIANZ TRADE VOUS ACCOMPAGNE DANS LE SUCCÈS DE VOS MARCHÉS

Caution de soumission, de restitution d'acompte, de bonne fin ou encore de retenue de garantie, Allianz Trade vous aide à maîtriser et sécuriser votre relation client de l'appel d'offres à la livraison du marché.

1 - CAUTION DE SOUMISSION

Dans le cadre d'un appel d'offres pour un marché public ou privé, le donneur d'ordre ou maître d'ouvrage, est soucieux de s'assurer que le marché sera mené à son terme. Le donneur d'ordre impose alors aux entreprises participantes à la consultation de présenter une caution de soumission. Cette dernière est un engagement de payer une somme fixée contractuellement au maître d'ouvrage bénéficiaire de la garantie, en cas de non-exécution par le maître d'œuvre de ses obligations contractuelles.

Avec la caution de soumission, vous garanzissez le sérieux et la compétitivité de votre entreprise et renforcez la pertinence de vos propositions.

2 - CAUTION PAIEMENT SOUS-TRAITANT

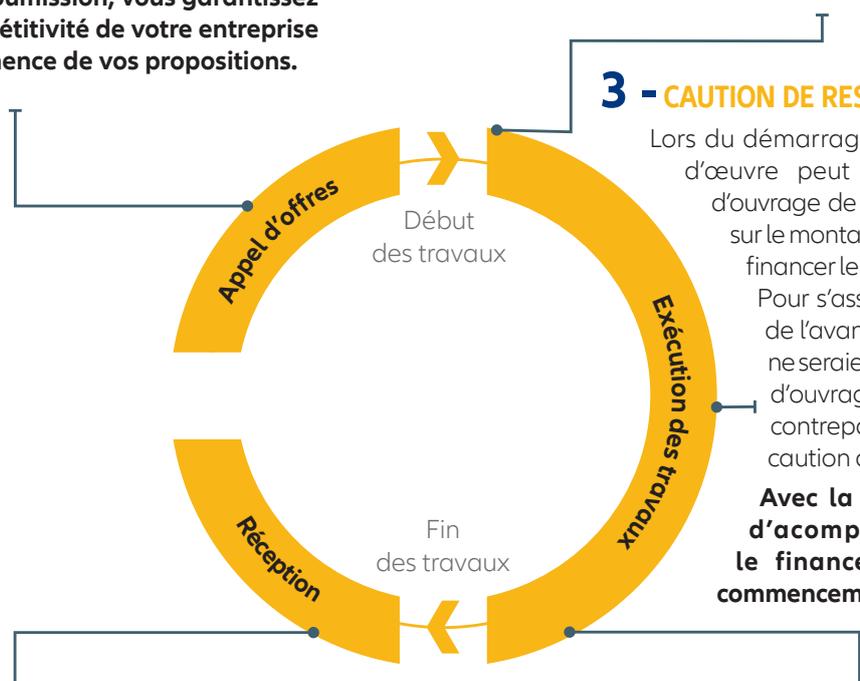
La caution garantit le sous-traitant en cas de défaillance de l'entreprise générale. Issue de la loi du 31 décembre 1975, cet acte vise à garantir au sous-traitant d'un marché le paiement des sommes convenues dans le contrat de sous-traitance, en cas de défaut de paiement de son entrepreneur général. Cette caution doit nécessairement être donnée aux sous-traitants, sous peine de nullité du marché sous-traité.

Avec la caution de bon paiement des sous-traitants, vous offrez une couverture à votre partenaire tout en respectant les dispositions réglementaires.

3 - CAUTION DE RESTITUTION D'ACOMPTE

Lors du démarrage du chantier, le maître d'œuvre peut demander au maître d'ouvrage de lui consentir une avance sur le montant global du marché pour financer le lancement des travaux. Pour s'assurer du remboursement de l'avance, au cas où les travaux ne seraient pas exécutés, le maître d'ouvrage peut demander en contrepartie à bénéficier d'une caution de restitution d'acompte.

Avec la caution de restitution d'acompte, vous optimisez le financement nécessaire au commencement des travaux.



5 - CAUTION DE RETENUE DE GARANTIE

À la réception du marché, pour se prémunir d'éventuelles malfaçons, le maître d'ouvrage applique généralement une retenue de garantie de l'ordre de 5 % du montant des travaux, qui sera restituée au maître d'œuvre à l'issue d'un délai fixé contractuellement. Le maître d'ouvrage peut toutefois payer au maître d'œuvre la totalité du montant du marché à sa livraison, en contrepartie d'une caution de retenue de garantie, qui l'indemniserait en cas de malfaçons.

Avec la caution de retenue de garantie, vous optimisez votre trésorerie en percevant l'intégralité du montant du marché dès la livraison des travaux.

4 - CAUTION DE BONNE FIN

Afin de s'assurer que les travaux seront menés conformément au contrat, le maître d'ouvrage peut exiger du maître d'œuvre une caution de bonne fin. En cas de défaillance du maître d'œuvre, la caution indemnise le maître d'ouvrage dans les conditions contractuelles.

Avec la caution de bonne fin, vous garanzissez la bonne exécution des travaux et sécurisez votre relation client.

30

BUREAUX CAUTIONS
DANS LE MONDE

PLUS DE

57 milliards

D'EUROS DE CAPACITÉS CAUTION OFFERTES

DONT PLUS DE

31 milliards

D'EUROS D'ENGAGEMENTS ÉMIS



DES ÉQUIPES DÉDIÉES QUI RÉPONDENT À VOS EXIGENCES

Avec plus de 57 milliards de capacités émises, Allianz Trade est un leader mondial sur le marché de la caution.

Expert de la caution, Allianz Trade accompagne ses clients tant sur leurs obligations contractuelles (cautions de marché et caution vins primeurs) que légales (caution environnementale, caution douanière, caution intérim et caution agroalimentaire).

Réactivité

Nous étudions vos demandes de caution dans des délais très courts (24/48 h) et adaptons notre réponse à vos projets.

Proximité

Nous sommes à votre écoute et nous vous apportons de la visibilité au quotidien pour faciliter votre développement.

Développement international

Présents partout dans le monde, nous vous apportons l'expertise d'un réseau international de 30 bureaux spécifiquement formés pour vous assister et adapter nos réponses aux contraintes locales des marchés.

AVEC ALLIANZ TRADE, VOUS FAITES LE CHOIX D'UN PARTENAIRE FINANCIER SOLIDE ET D'UN HAUT NIVEAU D'EXPERTISE

Bénéficiez dès à présent des avantages offerts par les Cautions de marché Allianz Trade !

ACCÉDEZ À UNE SIGNATURE DE HAUTE QUALITÉ

Reconnu comme un acteur solide du secteur de l'assurance, Allianz Trade, membre du Groupe Allianz, bénéficie d'une notation de haute qualité (AA) délivrée par l'agence de notation Standard & Poor's. Cette distinction renforce la crédibilité des Cautions de marché Allianz Trade exigées par vos partenaires et démontre le professionnalisme de vos propositions.

AMÉLIOREZ LE FINANCEMENT DE VOTRE ACTIVITÉ

En faisant appel aux Cautions de marché Allianz Trade, société d'assurance, vous pouvez bénéficier d'une ligne de crédit supplémentaire dans le financement de vos projets. Ainsi, en diversifiant votre portefeuille de partenaires financiers, vous pouvez allouer vos capacités de financement pour vos autres besoins du type prêts, découverts, trésorerie...

PÉRENNISEZ VOTRE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

Allianz Trade vous offre une large gamme de Cautions de marché destinées à sécuriser l'ensemble de vos relations commerciales avec vos clients et partenaires :

- 1 - Cautions de soumission
- 2 - Cautions de restitution d'acompte
- 3 - Cautions de bonne fin
- 4 - Cautions de retenue de garantie

CONSOLIDEZ LA RELATION DE CONFIANCE ÉTABLIE AVEC VOS CLIENTS ET PARTENAIRES

En rassurant vos clients et partenaires quant à la réalisation du marché, vous consolidez votre relation client et vous vous concentrez sur votre cœur de métier. De plus, Allianz Trade peut vous accompagner sur toute la durée de votre projet.

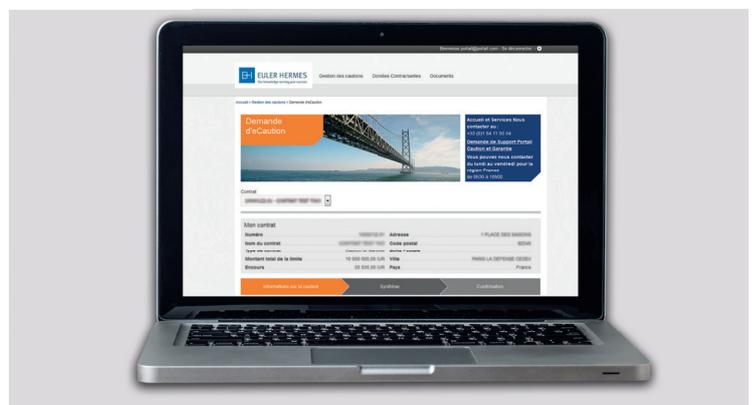
SAISISSEZ DES OPPORTUNITÉS DE DÉVELOPPEMENT DANS LE MONDE

Fort de son réseau, Allianz Trade peut émettre pour vous des cautions à l'international. Grâce à nos relais locaux, nous vous fournissons des cautions en tenant compte des spécificités locales et de vos besoins.

mybonding.allianz-trade.fr

UTILISEZ NOTRE OUTIL D'ÉMISSION AFIN DE GAGNER EN SIMPLICITÉ, RAPIDITÉ ET SÉCURITÉ !

Avec la plateforme mybonding.allianz-trade.fr et son procédé de signature électronique, vous maîtrisez vos demandes d'émissions en quelques clics.



Plus d'informations ?

Nos équipes sont à votre écoute
au 01 84 11 50 54

ou
consultez allianz-trade.fr

Allianz Trade est la marque commerciale utilisée pour désigner l'ensemble
des services proposés par Euler Hermes

Euler Hermes France - Succursale française d'Euler Hermes SA - RCS Nanterre B 799 339 312
1, place des Saisons - 92048 Paris La Défense Cedex - Tél. + 33 1 84 11 50 50

Euler Hermes SA - Entreprise d'assurance belge agréée sous le code 418
Siège social : avenue des Arts 56 - 1000 Bruxelles, Belgique - Immatriculée au RPM Bruxelles sous le n° 0403 248 596

allianz-trade.fr